



Direction de l'Information
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa Canada

Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 25 N° 7

18 février 1970

LA POLITIQUE MONÉTAIRE ET L'INFLATION

Le texte qui suit est extrait d'un discours prononcé par le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, à une réunion du Canadian Club de Montréal le 2 février:

...Depuis quelque temps déjà, la politique monétaire a été nettement orientée vers une réduction des tensions inflationnistes: les conditions de crédit n'ont cessé de se resserrer et le loyer de l'argent — largement influencé, il est vrai, par l'évolution de la conjoncture économique à l'extérieur comme à l'intérieur — a augmenté de façon presque ininterrompue depuis septembre 1968, pour atteindre des niveaux sans précédent.

Le resserrement des conditions de crédit a pour but d'inciter les chefs d'entreprises et les consommateurs à réduire le rythme d'accroissement de leurs dépenses et, par là même, la pression de la demande au sein de l'économie. Les décisions dont il s'agit — dépenser ou ne pas dépenser — ne sont pas affectées par le seul coût du crédit, mais aussi par sa disponibilité. Or, depuis un an ou deux la réduction générale de la disponibilité du crédit a mis beaucoup plus de temps à se faire sentir que la hausse des taux

d'intérêt. Certes, on a enregistré en 1968 une baisse sensible du volume des émissions d'obligations à long terme sur le marché national; on a également noté un fléchissement l'année dernière. Ces réductions ont cependant été compensées en partie par un accroissement des emprunts sur les marchés étrangers. En ce qui concerne le marché hypothécaire, les emprunteurs étant disposés à payer des taux d'intérêt élevés, le volume des prêts a pu se maintenir assez bien jusqu'à la mi-été, mais il s'est amenuisé par la suite.

Quant aux concours bancaires, il a fallu un certain temps pour que la politique monétaire restrictive ait une incidence marquée sur leur disponibilité. Cela est dû en partie au fait qu'à l'automne 1968, lorsque débuta l'actuelle phase restrictive de la politique monétaire, la liquidité des banques était très forte, mais aussi au fait que les banques, sous la pression des demandes de prêts, ont cru pouvoir laisser fléchir le pourcentage de leur liquidité, jusqu'à un niveau nettement inférieur à celui qu'elles avaient maintenu dans la période d'après-guerre. Dès les premiers mois de 1969 — par suite de la politique restrictive de la banque centrale, d'une part, de la progression ininterrompue des prêts bancaires, d'autre part — le coefficient Liquidités/Actif était tombé à 30 pour cent, ce qui n'était déjà pas trop confortable, puis à moins de 29 pour cent en avril, niveau jusque-là sans précédent.

Au cours de ce même mois, au surplus, la Banque du Canada annonça qu'en conformité du pouvoir que lui confère la loi, elle relevait le coefficient minimal des réserves secondaires, ce qui eut pour effet d'immobiliser environ 250 millions de dollars de liquidités bancaires, qui ne pouvaient donc plus servir au financement d'une nouvelle expansion des prêts. A mesure que les taux d'intérêt grimpaient, nous avons, en plusieurs étapes, relevé le taux d'escompte, qui est de 8 pour cent depuis juillet dernier.

La banque centrale a continué à maintenir sa pression sur les réserves-encaisse et les liquidités des banques, en vue de maintenir le resserrement du

SOMMAIRE

La politique monétaire et l'inflation.....	1
Fusées pour l'étude d'une éclipse	3
M. Trudeau visitera les pays du Pacifique	3
Le retour des intellectuels canadiens	4
Comité sur l'emploi des contraceptifs	4
Foire alimentaire flottante.....	4
Les Jeux d'hiver de l'Arctique	5
L'avenir du DDT	5
Entraînement des Officiers au Canada.....	7
La guerre à l'inflation.....	7
Comité interministériel de l'espace	8
La relève des troupes à Chypre	8